

LE 2 SEPTEMBRE 2014

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET PRÉSENCE

Assemblée ordinaire du conseil municipal de Hatley, tenue au lieu habituel des assemblées, le mardi 2 septembre 2014. L'assemblée débute à 20h03.

Sont présents, le maire Monsieur Denis Ferland, les conseillers suivants : Mesdames Nicole Gingras, Lucie Masse, Messieurs Éric Hammal, Guy Massicotte, Gilles Viens.

Est absente, la conseillère Chantal Montminy.

L'assemblée est présidée par le Maire Denis Ferland. Le directeur général, Roland Gascon, agit comme secrétaire d'assemblée. Le maire ayant constaté le quorum, il ouvre la session devant 4 citoyens.

Résolution 2014-165

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Guy Massicotte

Et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que soumis;

Que le point Divers reste ouvert;

ORDRE DU JOUR De l'assemblée du 2 septembre 2014

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. RAPPORT DU MAIRE

- 3.1 Rapport du maire sur ses activités
- 3.2 Rapport de comités

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

- 4.1 Assemblée régulière du 4 août 2014

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

6. CORRESPONDANCE

- 6.1 Correspondance générale
- 6.2 Offre de GPI

7. ADMINISTRATION

- 7.1 Site Internet

8. TRANSPORT – VOIRIE

- 8.1 Engagement d'un aide pour l'inspecteur

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 9.1 Dépôt de la demande de remboursement des dépenses à la suite des inondations du 14 avril 2014

10. URBANISME

- 10.1 Rapport du service

11. HYGIÈNE DU MILIEU

- 11.1 Matières résiduelles et compostables – Appel d'offres

- 12 **LOISIR ET CULTURE**
 - 12.1 Contrat de location du Centre communautaire Saint-James
 - 12.2 Enseigne du Centre communautaire Saint-James
 - 12.3 Ménage du Centre communautaire Saint-James

- 13 **FINANCE**
 - 13.1 Rapport de délégation de compétence
 - 13.2 Autorisation de paiement des comptes payés et à payer
 - 13.3 Dépôt des indicateurs de gestion 2013
 - 13.4 Avis de motion Règlement sur la tarification des services municipaux
 - 13.5 Paiement du décompte progressif # 7 – Centre communautaire Saint-James
 - 13.6 Remboursement du fonds de roulement

- 14 **DIVERS**
 - 14.1 Acceptation temporaire des travaux au Centre communautaire Saint-James
 - 14.2 Don pour tableaux du Centre communautaire Saint-James
 - 14.3 Modification de la résolution 2014-161 autorisant l'installation d'un système audiovisuel au Centre communautaire Saint-James
 - 14.4 Travaux d'immunisation des regards à Bacon's Bay
 - 14.5 Reconnaissance d'un OBNL « Le club des 4H »

- 15 **PÉRIODE DE QUESTIONS**
 - 15.1 Période de questions sur les sujets traités lors de l'assemblée

- 16 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Adopté à l'unanimité

3. RAPPORT DU MAIRE

3.1 Rapport du maire sur ses activités

Le maire informe les membres du conseil, lors d'une rencontre à la MRC les représentants d'industrie Canada qui sont venu expliquer la procédure concernant l'implantation de tours de communication.

Le maire a aussi participé à l'inspection du Centre communautaire Saint-James afin d'établir la liste des déficiences au Centre communautaire Saint-James.

Le maire et les élus des municipalités du secteur Massawippi ont participé à une tournée d'information et de discussion concernant les services que peut offrir le CLD.

3.2 Rapport de comités

Le conseiller Guy Massicotte fait un résumé de la réunion qu'a tenue le comité des travaux publics. Il a été question de la politique à venir sur les chemins privés ainsi que les actions à prendre pour limiter les dommages aux infrastructures lors d'inondation.

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière tenue le 4 août 2014

Il est proposé par la conseillère Lucie Masse

Et résolu

Que le procès-verbal de l'assemblée régulière tenue le 4 août 2014 soit adopté tel que soumis.

**Résolution
2014-166**

Adopté à l'unanimité

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une citoyenne demande des explications sur ce que la municipalité pourrait faire concernant les chemins de tolérance considérant qu'elle a une propriété sur un chemin de tolérance.

6 CORRESPONDANCE

6.1 Correspondance générale

Le directeur général dépose un bordereau de la correspondance reçue depuis la dernière assemblée. La correspondance sera traitée conformément aux indications du Conseil.

6.2 Offre de GPI

**Résolution
2014-167**

Considérant que la municipalité a reçu une offre service de la Compagnie GPI relativement aux visites de prévention en incendie;

Il est proposé par le conseiller Gilles Viens

Et résolu

De refuser l'offre de service en prévention incendie.

Adopté à l'unanimité

7 ADMINISTRATION

7.1 Site Internet

**Résolution
2014-168**

Il est proposé par la conseillère Nicole Gingras

Et résolu

De nommer la conseillère Lucie Masse comme personne responsable des informations devant être publiées sur le site Internet sur la page du Centre communautaire.

Adopté à l'unanimité

8 TRANSPORT – VOIRIE

8.1 Engagement d'un aide pour l'inspecteur

**Résolution
2014-169**

Considérant que l'inspecteur a plusieurs travaux de peinture à faire;

Considérant que l'inspecteur n'a pas le temps de faire cesdits travaux;

Il est proposé par le conseiller Guy Massicotte

Et résolu

D'autoriser l'engagement de Madame Brigitte Desruisseaux pour effectuer de la peinture sur les équipements de la municipalité pour une durée maximum de 10 semaines à raison d'un maximum de 30 heures par semaine;

De fixer le salaire selon l'entente intervenue entre les parties.

Adopté à l'unanimité

9 SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 Dépôt de la demande de remboursement des dépenses à la suite des inondations du 14 avril 2014

**Résolution
2014-170**

Considérant que le directeur général dépose le rapport des dépenses encourues lors des inondations du 14 avril 2014;

Il est proposé par le conseiller Éric Hammal

Et résolu

D'approuver ledit rapport et d'autoriser le directeur général à envoyer une demande de remboursement d'une partie des dépenses.

Adopté à l'unanimité

10 URBANISME

10.1 Rapport du service

La directrice générale adjointe dépose un rapport concernant le service d'urbanisme.

11 HYGIÈNE DU MILIEU

11.1 Matières résiduelles et compostables – Appel d'offres

**Résolution
2014-171**

Considérant que la directrice générale adjointe dépose les devis relatifs au ramassage des ordures et des matières compostables;

Il est proposé par la conseillère Nicole Gingras

Et résolu

D'autoriser le lancement des procédures d'appel d'offres par invitation;

D'inviter les entrepreneurs identifiés lors de l'atelier de travail du 25 août 2014.

Adopté à l'unanimité

12 LOISIR ET CULTURE

12.1 Contrat de location du Centre communautaire Saint-James

**Résolution
2014-172**

Considérant que le conseil municipal a identifié les clauses qui doivent être intégrées au contrat type de location du Centre communautaire Saint-James;

Il est proposé par le conseiller Éric Hammal

Et résolu

De mandater la Firme Monty Coulombe à faire la vérification dudit contrat.

Adopté à l'unanimité

12.2 Enseigne du Centre communautaire Saint-James

**Résolution
2014-173**

Considérant que la directrice générale adjointe dépose deux offres de service pour la fabrication de l'enseigne identifiant le Centre communautaire Saint-James ;

Il est proposé par le conseiller Guy Massicotte

Et résolu

D'autoriser « Enseigne Sherbrooke » à fabriquer l'enseigne identifiant le Centre communautaire Saint-James pour un montant maximum de 945 \$ plus les taxes applicables;

Que les travaux soient financés à même le Règlement d'emprunt.

Adopté à l'unanimité

12.3 Ménage Centre communautaire Saint-James

**Résolution
2014-174**

Il est proposé par la conseillère Lucie Masse

Et résolu

De confier le contrat de ménage du Centre communautaire Saint-James à Madame Chantal Bourgeois pour un montant de 16 \$ de l'heure.

Adopté à l'unanimité

13 FINANCE

13.1 Rapport de délégation de compétence

En conformité avec le règlement 2007-08 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire et autorisant une délégation de compétence, le directeur général dépose son rapport sur les dépenses qu'il a autorisées pour un montant de 1 199.15 \$.

13.2 Autorisation de paiement des comptes payés et à payer

**Résolution
2014-175**

Considérant que le directeur général dépose une liste des chèques émis depuis le 4 août 2014 et une liste des chèques à émettre;

Il est proposé par la conseillère Nicole Gingras

Et résolu

De ratifier le paiement des salaires des employés pour le mois d'août du chèque 201440214 au chèque 201440238 pour un montant de 14 476.36 \$;

De ratifier le paiement des dépenses déjà payées du chèque numéro 201400434 au chèque numéro 201400447 pour un montant de 218 078.41 \$;

D'autoriser le paiement des comptes à payer du chèque numéro 201400448 au chèque 201400477 pour un montant de 54 908.20 \$.

Adopté à l'unanimité

13.3 Dépôt des indicateurs de gestion 2013

Le directeur général dépose le rapport sur les indicateurs de gestion pour l'année financière 2013.

13.4 AVIS DE MOTION – Règlement sur la tarification des services municipaux

Avis de motion est donné par le conseiller Gilles Viens à l'effet, qu'à une séance du conseil, un règlement intitulé « Règlement # 99-14-03, Règlement modifiant le

règlement concernant la tarification des services municipaux afin d'introduire les frais de location du Centre communautaire Saint-James » sera présenté pour étude et adoption.

La modification a pour but d'inclure les tarifs de location des locaux du Centre communautaire Saint-James.

13.5 Paiement du décompte progressif # 7

**Résolution
2014-176**

Considérant que l'entrepreneur dépose pour paiement une septième facture pour les travaux effectués au Saint-James ;

Considérant que l'architecte dans son certificat daté du 18 août 2014 recommande le paiement de la facture;

Il est proposé par le conseiller Guy Massicotte

Et résolu

D'autoriser le paiement du décompte progressif # 7 pour un montant de 11 591.80 \$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité

13.6 Remboursement du fonds de roulement

**Résolution
2014-177**

Considérant que la municipalité a emprunté à son fonds de roulement un montant de 20 000\$ pour l'achat d'un camion de voirie, remboursable sur 5 ans à raison de 4 000\$ (résolution 2010-149);

Considérant que la municipalité a emprunté à son fonds de roulement un montant de 50 000\$ pour le rechargement d'une partie du chemin North, remboursable sur 10 ans à raison de 2 814\$ (résolution 2008-08-07);

Il est proposé par le conseiller Gilles Viens

Et résolu

De rembourser le fonds de roulement pour un montant de 6 814\$ tel que convenu par les engagements pris par la municipalité.

Adopté à l'unanimité

14 DIVERS

14.1 Acceptation temporaire des travaux au Centre communautaire Saint-James

**Résolution
2014-178**

Considérant que les travaux au Centre communautaire Saint-James sont presque terminés;

Considérant que l'architecte a soumis une liste de travaux à compléter;

Il est proposé par le conseiller Guy Massicotte

Et résolu

D'accepter provisoirement les travaux au Centre communautaire Saint-James;

De libérer une partie de la retenue représentant 5 % du coût des travaux et d'autoriser l'émission du chèque.

Adopté à l'unanimité

**Résolution
2014-179**

14.2 Don pour tableaux du Centre communautaire Saint-James

Considérant qu'un artiste a peint deux tableaux représentant le Centre communautaire: l'un avant les travaux et l'autre après les travaux et les a remis à la municipalité;

Il est proposé par la conseillère Nicole Gingras

Et résolu

De faire un don de 100\$ à l'artiste Trevor McKinven pour ses œuvres.

Adopté à l'unanimité

**Résolution
2014-180**

14.3 Modification de la résolution 2014-161 autorisant l'installation d'un système audiovisuel au Centre communautaire Saint-James

Considérant que la municipalité a, par sa résolution 2014-161, autorisé une dépense au montant de 3 700\$ plus les taxes applicables, pour l'installation d'un système audiovisuel au Centre communautaire Saint-James;

Considérant que le coût des travaux serait supérieur audit montant ;

Il est proposé par la conseillère Lucie Masse

Et résolu

De modifier le troisième alinéa de la résolution 2014-161 en remplaçant l'expression 3 700 \$ par l'expression 4 960\$.

Adopté à l'unanimité

**Résolution
2014-181**

14.4 Travaux d'immunisation des regards à Bacon's Bay

Considérant que la municipalité désire effectuer des travaux d'immunisation des regards d'égouts et de la station de pompage situé au 57 rue des Érables, lors des inondations;

Il est proposé par le conseiller Guy Massicotte

Et résolu

D'autoriser le remplacement de 15 couvercles de regards par des couvercles scellés dans le secteur Bacon's Bay pour un montant de 6 315\$ plus les taxes applicables;

D'autoriser le rehaussement de la station de pompage au 57 rue des Érables pour un montant de 3 180\$ plus les taxes applicables;

D'affecter un montant de 10 000\$ du surplus accumulé afin de financer cette dépense.

Adopté à l'unanimité

**Résolution
2014-182**

14.5 Reconnaissance d'un OBNL « Le club des 4H »

Il est proposé par le conseiller Gilles Viens

Et résolu

De reconnaître « Le club des 4H » comme Organisme à but non lucratif reconnu par la municipalité.

Adopté à l'unanimité

15. Période de questions

15.1 Période de question relative aux sujets traités lors de l'assemblée

Une citoyenne quel genre de travaux va être fait pour relever la station de pompage au 57 rue des Érables.

16 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée par le conseiller Éric Hammal, il est 20h25.

Denis Ferland
Maire

Roland Gascon
Directeur général/secrétaire-trésorier